



La lettre du Syndicat des enseignants de l'Essonne

Merci aux directeurs de bien vouloir faire suivre à leurs adjoints

jeudi 28 novembre 2013

Notre équipe est à votre écoute au **01.60.79.10.05.**



Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi :
10h00-13h00 et 14h00-17h30

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer que grâce aux cotisations de ses adhérents.
Soyez solidaire, n'hésitez pas à nous rejoindre

Formation continue

Vous souhaitez bénéficier d'un stage de formation : l'inscription sur Gaïa est ouverte depuis mardi soir et ce pour une semaine.

La CAPD aura lieu le 12 décembre 2013. N'hésitez pas à nous faire parvenir un double de votre demande afin que nous puissions vérifier et défendre votre dossier.

[>> Pour s'inscrire](#)

Grève du 5 décembre 2013



Le SE-Unsa n'appelle pas à la grève du 5 décembre.

La grève est un moyen d'action qui engage à renoncer à une journée de salaire. Pour le SE-Unsa, elle ne peut constituer un réflexe automatique. Alors que s'ouvrent (...)

[Lire la suite](#)

Compte-rendu du CDEN du 25 novembre 2013

Compte-rendu du CDEN du 25 novembre 2013 Déclarations préalables des Organisations Syndicales : FSU, FO, CGT, SGEN, UNSAéducation. Interventions : - de la FCPE, - du DDEN qui regrette la prise de position des syndicats contre la réforme (à l'exception de l'Unsa) et cite Christian Chevalier qui demande de ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Le DASEN réagit (...)

[Lire la suite](#)

Déclaration préalable au CDEN du 25 novembre 2013

Déclaration préalable UNSA-EDUCATION au CDEN du (...)

[Lire la suite](#)

Permutations

Téléchargez l'appli permut' du SE-Unsa



- Une estimation de votre bénéfice
- L'accès au guide permut'
- La mise en relation avec un collègue expert

Pour les adhérents, en plus

- Une étude statistique complète des mouvements depuis 2008
- La consultation en ligne des offres et de suivi
- Des messages d'alerte pour un long des opérations

Plus une seconde à perdre : Restez sûr

Tapez « Permutations 1er degré »

Changer de département : les outils

N'hésitez pas à nous demander tous nos outils nécessaires à votre projet de mutation. Téléchargez l'appli Permut pour smartphones et tablettes. [les infos](#)

Contactez le SE UNSA 91 par mail <mailto:91@se-unsa.org>

Direction d'école : adresse commune à Vincent Peillon

Le 25 novembre 2013, le SE-Unsa, le Sgen-CFDT et GDID ont adressé un courrier au Ministre pour lui demander d'avancer enfin sur le dossier de la direction d'école. Dans le cadre des chantiers-métiers ouverts, (...)

[Lire la suite](#)

Prenons le
POUVOIR
sur
notre **MÉTIER**



Chantiers-métiers direction : le SE-UNSA exigeant

Le chantier « direction » est attendu par la profession. Son impatience est grande de voir enfin traiter ce sujet.

La situation des directrices et directeurs d'école ne cesse de se dégrader. L'enquête menée par le SE-Unsa, voici un an, a mis en évidence que nous étions passés du malaise à la souffrance au travail tant l'accumulation des tâches, leur complexité, pèsent sur leurs épaules.

[>> Pour lire le compte rendu](#)

Nouveaux rythmes scolaires

Proposition du SE-UNSA : Une charte d'occupation des locaux

Nous proposons, si cela s'avère nécessaire, des exemples de mise en place d'une charte d'occupation des locaux et les textes qui vont avec.

[>> Les exemples proposés](#)

À lire en particulier cette semaine

- *La rubrique spéciale "Rythmes scolaires" et notamment "les enseignements du colloque de la Gazette du 14 novembre"*
 - *D'où viennent les mauvais résultats de l'école primaire ?*
 - *Les manuels syllabiques meilleurs que les manuels mixtes ?*
- Etc.*

Et l'actualité des sites internet et ouvrages

La veille documentaire

Service des enseignants du 2nd degré

Service des enseignants du 2nd degré : décryptage du projet

Le ministère vient de présenter son projet de modification des "décrets de 50" et plus largement des obligations de service des enseignants du second degré. Premier décryptage. Ce qui ne change pas (...)

[>> Lire la suite](#)

La lettre de l'info de l'UNSA

L'UNSA Fonction publique s'est opposée au projet de texte créant l'indemnité de fonction, d'expertise et d'engagement professionnel (dénomination provisoire). Au Conseil supérieur de la Fonction publique, les organisations syndicales s'y sont majoritairement opposées (20 contre et une abstention sur 21 votants).

>> [Pour lire l'article publié](#)

Pour lire et s'abonner à la lettre d'info de l'UNSA

[>> cliquer ici](#)

Au Café pédagogique

<http://www.cafepedagogique.net/AlertsAndSubscriptions.aspx>

Abonnements infolettres catégorielles

Abonnements infolettres : faites passer à un ami

AED, Agrégés, ASH, AVS, Certifiés, CPE, EPS, Formateurs, Non titulaires, PE, PEGC, PLP, SEGPA, Psy/COPsy

En vous abonnant aux infolettres catégorielles, vous resterez connectés à l'actualité. C'est déjà le cas ? Partagez cette info avec vos amis et invitez-les à en faire de même. C'est gratuit...

[Je m'abonne aux infolettres catégorielles](#)

La MAIF et l'Autonome de solidarité



L'Offre Métiers de l'Education MAIF protège votre vie professionnelle dans les situations délicates. Agression, mise en cause, accident : elle défend vos droits, garantit vos responsabilités, votre protection corporelle et vous fait bénéficier du soutien associatif des Autonomes de Solidarité Laïques.

[En savoir plus](#)

[Le SE-Unsa fait son agenda21](#) N'imprimez ce courriel que si nécessaire

Adhésion au SE-UNSA



Nos permanences: tous les jours, du lundi au vendredi, de 10h à 18h, à la Maison des syndicats (5^{ème} étage), place des terrasses de l'Agora à EVRY.

Vous pouvez nous joindre au 01 60 79 10 05 ou par mél 91@se-unsa.org . Les adhérents peuvent également nous joindre sur un numéro de téléphone qui leur est dédié.

J'adhère dès maintenant pour cette année scolaire

Avec le SE-Unsa, vous pouvez choisir d'adhérer tout de suite avec le prélèvement automatique.

Vous êtes tout de suite adhérent, et vous commencez à payer, en 10 fois sans frais, par prélèvement, à partir d'octobre...

N'hésitez plus, adhérez par prélèvement dès maintenant



J'adhère en ligne

Dès aujourd'hui, vous pouvez adhérer et ré-adhérer au SE-UNSA. C'est le moment !

Vous bénéficierez en plus d'une déduction fiscale de 66 % !

Pour cela, plusieurs solutions :

- le prélèvement mensuel automatique en 10 fois sans frais (pensez à remplir l'autorisation de prélèvement et à fournir le RIB)
 - par chèque (un ou plusieurs)
- **[Vous pouvez adhérer au SE-UNSA en ligne par carte bleue dès à présent](#)**

N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

Les collègues désireux de recevoir la lettre chez eux doivent envoyer leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mél).

Suivre l'actu sur la toile

- « L'Enseignant » national : les derniers numéros [cliquer ici](#)
- « La Lettre de l'Enseignant nationale est en ligne sur le site national [cliquer ici](#)

Les sites du SE-UNSA

Site départemental : <http://www.seunsa91.ouvaton.org/>

Site académique : <http://sections.se-unsa.org/versailles/>

Site du jeune « prof » : <http://www.viedejeuneprof.org/>

Site national : <http://www.se-unsa.org/>

Syndicat des Enseignants-UNSA 91,

Terrasse de l'Agora

BP213 91007 EVRY CEDEX

Tel : 01.60 79 10.05- Fax : 01.60 77 54 73 –

91@se-unsa.org -

Pour vous inscrire/ou vous désinscrire à la lettre en ligne du SE-UNSA 91, ou si vous avez changé d'adresse, cliquez [ici](#) en précisant vos nom et prénom

